



Les syndicats sont-ils impuissants face au mal-être au bureau?

► **Santé** Les organisations de travailleurs tentent de renforcer leur présence dans le tertiaire pour trouver des solutions

Les syndicats condamnés «à une sorte d'attentisme». «Ils ne savent pas que préconiser de nouveau pour lutter contre les troubles psychosociaux» dans les entreprises, lance le psychologue Michel Monteau.

Qu'il s'agisse de stress, de harcèlement, ou d'épuisement professionnel, les représentants des employés semblent dépourvus de moyens, précise le chercheur français, auteur de *L'Organisation délétaire*, qui était de passage à Lausanne mardi à l'occasion d'une journée de séminaire de la **Suva**. Et cela, alors qu'un employé sur deux en Suisse est confronté à un tel risque psychosocial, selon l'Office fédéral de la statistique.

Jean Christophe Schwaab, secrétaire central de l'USS, juge le constat trop sévère. Mais concède: «Nous avons négligé de sortir de nos bases traditionnelles, l'artisanat et

l'industrie. Nous nous étions concentrés sur les questions de sécurité sur les chantiers ou dans les usines, mais c'est en train de changer et nous sommes en train de nous développer dans le tertiaire.»

Si l'USS a connu une forte hémorragie dans les années 90, passant de 440 000 membres en 1990 à moins de 369 000 en 2008, et que les chiffres ont continué depuis à s'éroder légèrement, la part de membres du tertiaire est en hausse. Chez Unia, le nombre d'affiliés de ce secteur a crû d'environ 50% ces dix dernières années pour atteindre plus de 40 000 membres. «Le degré de couverture des CCT dans le tertiaire, en général, a aussi augmenté à environ 45%, ce qui permet aux syndicats d'aborder en partie ces questions lors des négociations», précise Vania Alleva, du comité directeur d'Unia.

Le défi des multinationales

Quelles solutions concrètes préconisent les syndicats? Une participation accrue des salariés dans la gestion de l'entreprise, pour limiter l'effet pervers des mauvaises organisations. Mais aussi des horaires plus prévisibles. «La flexibilisation du temps de travail nuit à la santé des travailleurs. C'est d'ailleurs la première revendication des salariés dans le secteur de la vente», illustre Jean Christophe Schwaab.

Reste un défi de taille pour les syndicats: les employés des multinationales. «Il va falloir passer par d'autres moyens, comme les faitières syndicales internationales.» Uni Global Union a ainsi signé un accord mondial avec Securitas pour protéger les droits des travailleurs dans plus de 22 pays où se trouve la société. «Mais ce type de négociation en est encore à ses balbutiements.», reconnaît Jean Christophe Schwaab. **Sandrine Hochstrasser**